



**Doc. 14663**

05 novembre 2018

## **Élection de juges à la Cour européenne des droits de l'homme**

### **Liste et curriculum vitae des candidats présentés par le Gouvernement de la Suède**

#### **Communication**

Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire



**Sommaire**

**Page**

1. Liste et curriculum vitae des candidats présentés par le Gouvernement de la Suède .....	3
2. Procédure de nomination des candidats au poste de juge près la Cour européenne des droits de l'homme .....	3
Annexe 1 – Thomas BULL .....	7
Annexe 2 – Katarina PÅHLSSON .....	11
Annexe 3 – Erik WENNERSTRÖM .....	14

## 1. Liste et curriculum vitæ des candidats présentés par le Gouvernement de la Suède

Lettre de M. Torbjörn Haak, Ambassadeur de la Suède auprès du Conseil de l'Europe, à M. Wojciech Sawicki, Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire, en date du 2 octobre 2018.

[...]

Comme suite à votre lettre du 19 février 2018, j'ai le plaisir de vous informer que le Gouvernement suédois a décidé de désigner M. Thomas Bull, M<sup>me</sup> Katarina Pålsson et M. Erik Wennerström, par ordre alphabétique, comme candidats à l'élection de juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

La décision du Gouvernement, en date du 30 août 2018, était fondée sur la proposition de la commission de proposition des juges, l'organisme chargé de l'évaluation des candidats aux postes de juges. Veuillez trouver ci-joint les curriculum vitæ des candidats et une description de la procédure de sélection des candidats.

[...]

## 2. Procédure de nomination des candidats au poste de juge près la Cour européenne des droits de l'homme

### 1. Législation en vigueur

C'est le Gouvernement qui nomme les juges des tribunaux nationaux suédois, sur proposition, par une commission consultative appelée commission de proposition des juges (*Domarnämnden* en suédois), de candidats présentant les qualités requises.

La commission de proposition des juges est composée de neuf membres. Cinq d'entre eux sont ou ont été des juges permanents et deux des membres sont des juristes qui exercent en dehors des instances judiciaires. L'un de ces juristes doit être un avocat membre du Barreau suédois. Les deux membres restants représentent le public.

Une nouvelle loi (2014:414) relative à la sélection des candidats à nommer pour occuper des fonctions à la Cour de justice de l'Union européenne (UE) et à la Cour européenne des droits de l'homme a été adoptée et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2014 (*[Lagen (2014:414)] om nomineringar till Europeiska unionens domstol och Europeiska domstolen för de mänskliga rättigheterna*). La loi (2014:414) est étroitement liée à la législation concernant la nomination des juges nationaux et renvoie à cette législation, moyennant quelques exceptions et des règles supplémentaires mineures.

Voir l'annexe 1 pour le texte suédois de la loi (2014:414). Son contenu peut être résumé en français comme suit:

L'article premier (art. 1<sup>er</sup>) dispose que la loi s'applique à la procédure préparatoire concernant la nomination des juges et avocats généraux à la Cour de justice de l'Union européenne et des juges à la Cour européenne des droits de l'homme.

En vertu du premier paragraphe du deuxième article (art. 2 § 1), ces questions sont préparées au titre de la loi (2010:1390) sur la nomination des juges permanents. Cela signifie, en vertu de la loi (2010:1390), que la commission de proposition des juges est chargée de mettre en œuvre les procédures préparatoires et de proposer au Gouvernement des candidats présentant les qualités requises.

Enfin, au premier paragraphe de l'article 4 (art. 4 § 1), il est indiqué que le Gouvernement désigne une personne possédant des connaissances spéciales sur le fonctionnement de la Cour concernée pour qu'elle prenne part à la commission de proposition des juges, où elle a la possibilité de donner son avis.

### 2. Préparation du dossier par la commission de proposition des juges

Lors de la préparation de la proposition concernant M. Thomas Bull, M<sup>me</sup> Katarina Pålsson et M. Erik Wennerström par la commission de proposition des juges, la loi (2014:414) a été appliquée.

Comme indiqué plus haut, le premier paragraphe de l'article 4 (art. 4 par. 1) de la loi (2014:414) dispose que le Gouvernement doit nommer une personne possédant des connaissances spéciales sur le fonctionnement de la Cour concernée pour qu'elle prenne part à la commission de proposition des juges et que cette dernière l'auditionne. En raison de ses connaissances spéciales sur le fonctionnement de la Cour européenne des droits de l'homme, l'ancienne juge M<sup>me</sup> Elisabet Fura a été désignée pour jouer le rôle de cet expert et elle a participé, à ce titre, à la préparation du dossier par la commission de proposition des juges.

La procédure suivie par la commission de proposition des juges comprend les étapes suivantes.

## **2.1 Avis de vacance**

Le bureau de la commission de proposition des juges a élaboré une déclaration stipulant les qualifications requises après consultation du ministre des Affaires étrangères et en se fondant sur la Convention européenne des droits de l'homme, sur les Résolutions de l'Assemblée parlementaire et sur les lignes directrices du Comité des Ministres. La déclaration des qualifications a servi de base au choix des candidats et a été jointe au dossier. Voir l'annexe 2 pour le texte de la déclaration des qualifications requises en suédois.

Un avis de vacance annonçant la possibilité d'une recherche de personnes susceptibles de devenir des candidats du Gouvernement au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme a été publié sur la page d'accueil de la commission de proposition des juges ([www.domarnamnden.se](http://www.domarnamnden.se)). L'avis de vacance énumérait les exigences à satisfaire pour occuper le poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme, comme indiqué dans la déclaration des qualifications requises. Les personnes satisfaisant à ces exigences étaient invitées à soumettre, dans un délai d'un mois environ, une candidature pour manifester leur intérêt à être nommé au poste concerné. Voir l'annexe 3 pour le texte de l'avis de vacance en suédois.

L'avis de vacance a également été publié dans deux grands quotidiens: Svenska Dagbladet et Dagens Nyheter. Il a aussi été publié sur les deux grands sites juridiques, [advokaten.se](http://advokaten.se) et [dagensjuridik.se](http://dagensjuridik.se). De plus, un avis de vacance a été publié sur l'intranet des tribunaux suédois, qui est accessible à toute personne travaillant dans un tribunal en Suède.

Cinq personnes ont postulé. L'une d'elles a, plus tard, retiré sa candidature.

## **2.2 Obtention de références sur les candidats**

Après la date limite de manifestation d'intérêt à la nomination au poste de juge, la commission de proposition des juges a obtenu des références écrites concernant les candidats en sollicitant les personnes mentionnées par ces derniers dans leur candidature.

## **2.3 La procédure d'entretien**

À sa réunion du 7 juin 2018, la commission de proposition des juges a évalué les qualifications des candidats et a décidé d'inviter M. Thomas Bull, M<sup>me</sup> Katarina Pålsson et M. Erik Wennerström à un entretien. D'après l'évaluation préliminaire de la commission, ces trois personnes étaient les candidats qui possédaient les qualifications requises pour le poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

Les entretiens ont eu lieu le 12 juin 2018. Ils ont été conduits par M<sup>me</sup> Marianne Lundius, ancienne juge à la Cour suprême, et M<sup>me</sup> Elisabet Fura, ancienne juge à la Cour européenne des droits de l'homme. Étaient également présents M<sup>me</sup> Karin Sandahl, directrice administrative de la commission de proposition des juges, et M<sup>me</sup> Linnea Andersson, greffière rapporteure près la commission.

## **2.4. Proposition de la commission de proposition des juges concernant les candidats ayant les qualités requises**

À sa réunion du 15 août 2018, la commission de proposition des juges a achevé sa mission en décidant de proposer Thomas Bull, Katarina Pålsson et Erik Wennerström comme candidats ayant les qualités requises au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

Avant que décision soit prise, les candidats qui avaient passé l'entretien se sont brièvement présentés devant la commission.

Pour motiver sa décision, la commission de proposition des juges a déclaré que M. Thomas Bull, M<sup>me</sup> Katarina Pålsson et M. Erik Wennerström étaient des juristes dotés de compétences exceptionnelles et d'une expérience solide de travail juridique hautement qualifié. Selon la commission de proposition des juges, ils remplissent les hautes qualifications exceptionnelles requises pour le poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

Une fois la décision prise, la commission de proposition des juges a transmis la proposition au ministère des Affaires étrangères.

## **ANNEXES**

Annexe 1

Texte de la loi Lagen (2014:414) om nomineringar till Europeiska unionens domstol och Europeiska domstolen för de mänskliga rättigheterna

Annexe 2

Déclaration des qualifications requises pour la sélection des candidats

Annexe 3

Texte de l'avis de vacance concernant la possibilité d'être le candidat du Gouvernement au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme

## Annexe 1

### **Lag (2014:414) om nomineringar till Europeiska unionens domstol och Europeiska domstolen för de mänskliga rättigheterna**

**1 §** Denna lag gäller för beredningen av ärenden om nominering av domare och generaladvokater i Europeiska unionens domstol och av domare i Europeiska domstolen för de mänskliga rättigheterna.

**2 §** Ärenden enligt 1 § ska beredas enligt lagen (2010:1390) om utnämning av ordinarie domare.

Bestämmelsen i 8 § i den lagen ska dock inte tillämpas.

**3 §** Om en domare som tjänstgör vid Europeiska unionens domstol ställer sig till förfogande för fortsatt tjänstgöring, får han eller hon nomineras utan att ärendet har beretts enligt 2 §.

**4 §** Regeringen ska utse en person med särskilda kunskaper om arbetet i den domstol ärendet avser som ska närvara och få yttra sig i Domarnämnden.

Regeringen får överlåta åt Regeringskansliet att utse den person som avses i första stycket.

## Annexe 2

### **Kravprofil, nominering av domare till Europeiska domstolen för de mänskliga rättigheterna**

En kandidat till tjänsten som domare i domstolen bör tillhöra landets främsta jurister och svara mot synnerligen högt ställda krav vad avser juridiska kunskaper, analysförmåga, förmåga att uttrycka sig i tal och skrift, omdöme och självständighet.

Domstolens domare ska vara moraliskt oförvitliga och ska antingen uppfylla de villkor som krävs för utnämning till högre domarbefattningar eller vara rättslärda med erkänd kompetens. Domarna ska tjänstgöra i sin personliga egenskap.

Under sin mandattid får domarna inte åta sig uppdrag som är oförenliga med deras oavhängighet och opartiskhet eller med de krav som ett heltidsämbete ställer.

Vid bedömningen av en kandidats lämplighet fästs särskild vikt vid följande färdigheter och erfarenheter.

#### • **Juridiska kunskaper**

Breda och gedigna kunskaper i svensk rätt och folkrätt, särskilt i mänskliga rättigheter.

#### • **Yrkeserfarenhet**

Lång erfarenhet av högt kvalificerat juridiskt arbete. Erfarenheter från olika juridiska yrkesfält beaktas t.ex. från domstolar, lagstiftningsverksamhet, den akademiska världen och advokat- eller åklagarverksamhet. Erfarenhet av domaryrket är särskilt meriterande. Även chefserfarenhet och erfarenhet av att leda personal kan tillmätas betydelse.

#### • **Språkkunskaper**

Förmåga till kommunikation på andra språk än svenska. Ett av Europarådets två officiella språk (engelska och franska) ska behärskas mycket väl i både tal och skrift. Därutöver ska goda kunskaper, särskilt hörförståelse, innehas i det andra språket.

• Förmåga och vilja att arbeta i en internationell miljö där flera rättstraditioner finns representerade

Utvecklad social förmåga och förmåga att driva en egen uppfattning, förmåga att skapa nätverk samt ambition att inneha en ledande befattning (domstolens ordförande, vice ordföranden samt ordföranden för domstolens avdelningar väljs av domstolens ledamöter). Förmåga och intresse av att arbeta med organisatoriska frågor. Erfarenhet från relevant arbete inom internationella organisationer kan vara meriterande.

Domarna väljs för en period om nio år. Mandattiden upphör när domarna uppnår 70 års ålder. Kandidaten bör kunna inneha ämbetet åtminstone under halva mandatperioden om nio år innan han eller hon uppnår 70 års ålder.

## Annexe 1 – Thomas BULL

### CURRICULUM VITÆ<sup>1</sup>

#### I. État civil

Nom, prénom: Bull, Thomas

Sexe: masculin

Date et lieu de naissance: né en 1965, Tveta, Suède

Nationalité: suédoise

#### II. Études et diplômes, et autres qualifications

- 1992 – Master de droit
- 1997 – Doctorat en droit public
- 2000 – Maître de conférences en droit public
- 2008 – Professeur de droit constitutionnel
- 2013 – Juge à la Cour administrative suprême de Suède

#### III. Activités professionnelles pertinentes

##### a. Description des activités judiciaires

- En 1992 – j'ai commencé à travailler comme assistant juridique au tribunal administratif régional de Stockholm et j'y suis resté moins d'un an
- En 2010 – j'ai occupé, pendant six mois, les fonctions de juge à la Cour administrative d'appel de Stockholm
- En 2013 – j'ai été nommé juge à la Cour administrative suprême de Suède

##### b. Description des activités juridiques non judiciaires

- Admission dans le programme de doctorat de la faculté de droit, université Uppsala, en 1992.
- De 1992 à 1997, je me suis consacré à ma thèse de doctorat tout en donnant des cours d'introduction au droit suédois et des cours d'initiation au droit constitutionnel.
- J'ai obtenu mon doctorat de droit public en 1997 après avoir soutenu ma thèse « Mötes- och demonstrationsfriheten – en statsrättslig studie av mötes- och demonstrationsfrihetens gränser och innehåll i Sverige, Tyskland och USA » (La liberté de réunion – étude constitutionnelle de ses limites et de son contenu en Suède, en Allemagne et aux États-Unis). La thèse a été récompensée par le prix « von Materns premium » de la faculté de droit en 1998.
- Entre 1997 et 1999, j'ai exercé, à la faculté, les fonctions d'enseignant, recruté sur une base annuelle. En 1999, j'ai obtenu un poste de membre à part entière de la faculté et en 2000, j'ai été jugé compétent pour exercer les fonctions de maître de conférences.
- Entre 1999 et 2008, j'ai participé activement à l'élaboration des cours de droit constitutionnel de la faculté pour les niveaux élémentaire et avancé. Durant l'essentiel de cette période, j'ai été responsable des cours et d'une équipe de cinq à dix enseignants s'y consacrant. J'ai assuré la plupart des conférences de cette matière et ai noté environ 300 examens par an. Parallèlement, j'ai participé à une grande enquête publique sur le système suédois de protection de la liberté d'expression (voir le rapport SOU 2006:96).

---

1. Les fonctions ou missions exercées actuellement sont en caractères gras.

- En 2001 et 2007, j'ai obtenu le prix du « Meilleur enseignant de l'année » de la faculté de droit d'Uppsala.
- J'ai reçu le « prix de pédagogie » de l'université d'Uppsala en 2008.
- J'ai été nommé professeur de droit constitutionnel à la faculté de droit d'Uppsala en 2008.
- Entre cette date et aujourd'hui, j'ai occupé un certain nombre de fonctions au sein de commissions parlementaires dans le domaine du droit public et du droit constitutionnel (voir notamment les rapports SOU 2008:42, SOU 2009:29 SOU 2010:68 SOU 2011:17 et SOU 2016:58.).

*c. Description des activités professionnelles non juridiques*

- Pendant mes études, j'ai exercé les fonctions d'administrateur des cours au Département de droit pendant trois semestres.
- Directeur adjoint du Département de droit de l'université Uppsala en 2001-2002.
- Membre du groupe de spécialistes du droit affecté à l'évaluation de l'enseignement juridique en Suède par l'Agence suédoise de l'enseignement supérieur, en 2007 puis 2011.
- Chef du projet « Creative Educational Development » de l'université d'Uppsala, Cred 2010-2012 (rapport disponible à l'adresse: <http://uu.diva-portal.org/smash/record.jsf?searchId=1&pid=diva2%3A663621&dswid=-3818>).
- Président du Comité de recherche de la faculté de droit de l'université d'Uppsala en 2011-2012.
- En 2015, j'ai été nommé enquêteur spécial des activités externalisées de l'Agence suédoise des transports par le Gouvernement, pour la période de septembre 2017 à février 2018 (voir le rapport Ds 2018:6).

**IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme**

- Travaux approfondis d'enseignement et de recherche dans le domaine du droit relatif aux droits de l'homme, entre 1992 et aujourd'hui ; voir la liste des publications ci-dessous et la liste complète en suédois.
- L'activité d'un juge auprès de la Cour administrative suprême implique fréquemment des questions relatives aux droits de l'homme dans différents contextes. Expérience depuis 2013.
- Participation régulière à des conférences nationales et internationales sur le thème des droits de l'homme et des droits constitutionnels, à titre de représentant de la juridiction dans laquelle j'exerce ou en qualité de chercheur universitaire. Plus récemment, au sein du Réseau suédois pour les études juridiques européennes, conférence « Freedom to and Freedom from Religion: the Rule of Law in the European Democratic State » (Liberté d'embrasser une religion et de s'en libérer: l'État de droit dans un État démocratique européen), à Stockholm, avril 2018.
- Membre du conseil de la section suédoise de la Commission internationale des juristes, 2003-2006.
- Membre du Groupe d'experts sur la liberté d'association de l'OSCE-BIDDH, entre 2007 et 2011 (voir le rapport sur les Lignes directrices relatives à la liberté de réunion pacifique, 2010).
- **Membre du Conseil de la Fondation « Les amis de l'État de droit »** depuis 2011 (Stiftelsen Rättsstatens Vänner, voir le site: [www.rattsstatensvanner.se](http://www.rattsstatensvanner.se)).
- **Membre du jury du concours de procès fictifs ELSA, à Uppsala, participation annuelle à partir de 2013.**

**V. Activités publiques**

*a. Postes dans la fonction publique*

- **Membre du comité directeur de l'Autorité électorale suédoise**
- **Membre du Conseil d'examen scientifique de l'Agence suédoise de gestion des services publics**

*b. Mandats électifs*

- **Président du Conseil d'examen des élections de l'Église de Suède**
- **Membre du comité d'examen de l'Ordre des avocats suédois**
- **Président de la section suédoise de l'Association d'administration nordique (Nordiska Administrativa Förbundet)**
- **Membre du Comité des anciens élèves de la faculté de droit de l'université d'Uppsala**

*c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique*

Néant.

**VI. Travaux et publications**

Auteur d'environ 90 ouvrages, chapitres de livres et articles dans des revues juridiques ; voir la liste complète en suédois, jointe à la candidature. Je mentionne ici ma thèse de doctorat et quelques références en anglais.

- Mötes- och demonstrationsfriheten – en statsrättslig studie av mötes- och demonstrationsfrihetens gränser och innehåll i Sverige, Tyskland och USA (The Freedom of Assembly – a constitutional study of content ad limits in Sweden, Germany and the USA), dissertaton, lustus Förlag, 1997
- Blowing in the Wind? Swedish Protection of Whistle-blowers in the Public Sector, Scandinavian Studies in Law 52 – Constitutional Law, 2007, s. 65 – 78
- Freedom of Expression and the Limits of Tolerance: A Swedish Saga, in: de Lege 2009, s. 101 – 128.
- Freedom of Expression in Sweden – the Rule of Formalism, in: Kierulf/Rönning (eds.) Freedom of Speech Abridged?, Nordicom 2009, s. 79 – 92
- The Right Stuff? On the transformation of the protection of rights, in: Amtenbrink/van den Berg (eds.) The Constitutional Integrity of the European Union, 2010, s. 175 – 200
- Judges without Courts – judicial preview the Swedish way, in: Campbell et al (eds.) The Legal Protection of Human Rights – Skeptical Essays, Oxford UP, 2011
- Sanctions Against Terrorism ad their impact on Freedom of Speech, in: Cameron (ed.), EU Sanctions: Law and Policy Issues Concerning Restrictive Measures (2013), s.161 – 176
- Ancient and modern: access to information ad constitutional governance (with Hugh Corder), in: Tushnet (ed.) Routledge Handbook of Constitutional Law, 2013 p. 219 – 230
- Constitutional Identity – A view from Sweden, Rettfaerd 2014 nr 4 s. 10 – 23
- Legislative Review for Human Rights Compatibility: A View from Sweden (with Iain Cameron) in: Parliaments and Human Rights, Hunt, Hooper and Yowell (eds.), 2015, s. 279 – 294

**VII. Langues**

Langues	Lu			Écrit			Parlé		
	Très bien	Bien	Assez bien	Très bien	Bien	Assez bien	Très bien	Bien	Assez bien
<b>a. Première langue:</b>									
– Suédois									
<b>b. Langues officielles:</b>									
– Anglais	x			x			x		
– Français									
<b>c. Autres langues:</b>									
– Allemand			x						

**VIII. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans une langue officielle [seconde langue], veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.**

A ce jour, je n'ai pas un niveau « assez bon » ou meilleur en français, mais je suis prêt à suivre des cours de langue intensifs en prévision de mes fonctions à la Cour ainsi qu'une formation au début de mon mandat, si je suis élu. Compte tenu du fait que les fonctions de juge à la Cour impliquent de résider en France pendant 9 ans, il s'agit bien sûr d'une mesure nécessaire pour d'autres raisons que la seule participation aux travaux quotidiens de la Cour.

**IX. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu juge à la Cour.**

Je résiderai de manière permanente à Strasbourg au cas où je serais élu.

## Annexe 2 – Katarina PÅHLSSON

### CURRICULUM VITÆ

#### I. État civil

Nom, prénom: Pålsson, Katarina

Sexe: féminin

Date et lieu de naissance: 11 septembre 1961, Göteborg, Suède

Nationalité: suédoise

#### II. Études et diplômes, et autres qualifications

- 13 juin 1988 – Master (LL.M) de droit, université de Lund
- 7 juin 1983 – Suédois (un semestre), université de Göteborg
- 19 janvier 1981 – Histoire (un semestre), université de Göteborg
- 15 mai 2010 – L'Islam d'aujourd'hui, université d'Halmstad
- Depuis 2006 – diverses formations en gestion dispensées par l'Académie de formation judiciaire et des instituts de formation privés

#### III. Activités professionnelles pertinentes

##### a. Description des activités judiciaires

- 19 janvier 2015 – Juge principale à la Cour d'appel, Présidente de division, Svea hovrätt, Stockholm.

Ma mission consiste, par exemple, à être la Présidente du tribunal dans les différentes affaires, à orienter et diriger les travaux de la division, notamment à être responsable des objectifs opérationnels et de leur suivi, du personnel juridique et des greffiers et à faire partie de l'équipe de gestion de la Cour d'appel. Près de 30 personnes travaillent dans la division, notamment des juges, des assistants juridiques et des greffiers. Les affaires traitées sont principalement pénales et civiles.

- 1<sup>er</sup> août 2010–18 janv. 2015 – Juge principale à la Cour d'appel, Présidente de division, Hovrätten för Västra Sverige, Göteborg

Voir ci-dessus, le nombre de membres du personnel s'élevait à environ 25.

- 1<sup>er</sup> déc. 2006–31 juil. 2010 – Juge principale, Présidente de division, tribunal municipal de Göteborg

La division ne traitait que les affaires pénales et les règles de procédures relatives au quorum sont différentes de celles de la Cour d'appel. Le nombre de membres du personnel s'élevait à environ 35 et j'étais responsable de tout le personnel de la division. Exception faite de ces différences, voir ci-dessus la description générale des tâches et principales missions.

- 19 juill. 2001–30 nov. 2006 – Juge (juge permanente à compter d'octobre 2001) dans une division ne traitant que les affaires pénales, tribunal municipal de Göteborg, Göteborg. Les fonctions et tâches n'appellent pas de précisions supplémentaires.
- 1<sup>er</sup> août 1998–18 juill. 2001 – Secrétaire principale, Sexualbrotten Ett ökat skydd för den sexuella integriteten och angränsande frågor (SOU 2001:14). La mission principale de ce comité de droit pénal multipartite consistait à revoir toutes les dispositions du Code pénal suédois relatives aux infractions sexuelles mais aussi à proposer de nouvelles dispositions concernant la traite à des fins sexuelles et à examiner certains aspects du principe de la double peine.
- 1<sup>er</sup> juin 1996–13 janv. 1998 – Secrétaire de commission d'enquête, Alkoholreklam (SOU 1998:8). La mission principale de cette commission d'enquête gouvernementale consistait à réaliser une étude des réglementations suédoises relatives à la commercialisation de l'alcool et de leur conformité à la législation de l'Union européenne, et à proposer des modifications.

- Juin 1991–juin 1996 – Admise à des fins de formation des juges d'une durée de quatre ans. Au départ, assistant de justice auprès de la Cour d'appel de Svea puis juge débutant au Tribunal de district de Handen et enfin juge adjoint à la Cour d'appel de l'Ouest de la Suède. (J'ai eu ma première fille durant cette période).
- 1<sup>er</sup> nov. 1988–mai 1991 – Assistant de justice au tribunal municipal d'Huddinge

*b. Description des activités juridiques non judiciaires*

- 1<sup>er</sup> avril 2011–1<sup>er</sup> juin 2013 – Experte au sein d'une commission gouvernementale de réforme du droit pénal Straffrättsanvändningsutredningen, Vad bör straffas? (SOU 2013:38)

*c. Description des activités professionnelles non juridiques*

- 1<sup>er</sup> juillet 2017 – Vice-présidente du Conseil de la presse (PON), organe indépendant d'autoréglementation, statuant sur les réclamations relatives aux contenus éditoriaux des journaux, magazines et de leurs sites Internet. Cette mission impliquait, bien sûr, quelques questions juridiques et les présidents sont des juges et magistrats qualifiés.

**IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme**

- Sept. 1987–avril 1988 – Stage de sept mois à l'Unité générale de conseils juridiques de la Division sur le droit des réfugiés auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Genève.
- 1988–milieu années 1990 – Membre actif participant aux travaux de la section suédoise de la Commission internationale de juristes (CIJ), siégeant notamment au conseil pendant quelques années et responsable, avec certains collègues, d'un projet d'assistance juridique en Afrique du Sud.

**V. Autres activités**

- Sept. 2017 – Chargée de cours et responsable d'une session d'une journée de l'Académie de formation judiciaire, consacrée aux codes de procédure, notamment en matière de preuve
- 1<sup>er</sup> août 2015 – Membre du groupe d'experts judiciaires des tribunaux suédois dans le cadre des missions et affectations internationales
- 2005 – Membre du groupe de relations avec les médias des tribunaux suédois

**VI. Langues**

Langues	Lu			Écrit			Parlé		
	Très bien	Bien	Assez bien	Très bien	Bien	Assez bien	Très bien	Bien	Assez bien
<b>a. Première langue:</b>									
– Suédois	Oui			Oui			Oui		
<b>b. Langues officielles:</b>									
– Anglais	Oui			Oui			Oui		
– Français			Notions			Non			Non

**VII. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans une langue officielle [seconde langue], veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.**

Oui. J'ai fait deux ans de français au lycée. Il va de soi qu'il faudrait que je suive des cours de langue intensifs en français.

**VIII. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu juge à la Cour.**

Oui.

## **Annexe 3 – Erik WENNERSTRÖM**

### **CURRICULUM VITÆ<sup>2</sup>**

#### **I. État civil**

Nom, prénom: Wennerström, Erik

Sexe: masculin

Date et lieu de naissance: 25 août 1962, Västanfors, Suède

Nationalité: suédoise

#### **II. Études et diplômes, et autres qualifications**

Au cours des vingt dernières années, je me suis consacré à la recherche et à l'enseignement dans les universités d'Uppsala, de Stockholm et d'Umeå en Suède. J'ai aussi donné des conférences dans plusieurs universités en Europe. Elles étaient consacrées aux droits de l'homme et à l'état de droit dans le contexte européen ou international ainsi qu'à la cybersécurité et à la protection des données à caractère personnel dans l'univers numérique. Qualifications pertinentes pour cette candidature:

- 2012 – Certificat, directeur de thèse habilité, université de Copenhague
- 2007 – Docteur en droit ; droit international, droit européen et jurisprudence, université d'Uppsala
- 1998 – Formation en Règlement des différends de l'OMC, Académie de droit européen
- 1991 – Formation diplomatique, ministère des Affaires étrangères
- 1988 – Master de droit, université d'Uppsala

#### **III. Activités professionnelles pertinentes**

##### *a. Activités judiciaires*

Les postes occupés avant 2012 comportaient le règlement ou la gestion du règlement des différends, principalement entre des parties qui sont des États ou des entités internationales. Les postes les plus étroitement liés aux activités judiciaires sont les suivants:

- 2007–2012 – Membre de l'Assemblée de la Cour pénale internationale (CPI).

Responsabilités administratives et budgétaires. Négociation des amendements au Statut de Rome, notamment le crime d'agression et l'extension des compétences du tribunal, avant et lors de la Conférence d'examen en 2010. Membre de l'organe de coordination correspondant des États membres de l'UE ; président en 2009.

- 2007–2012 – Conseiller juridique principal en droit international, ministère des Affaires étrangères

Fonction de conseiller du ministre des Affaires étrangères et des services de l'État avant et pendant les négociations, prenant parfois la direction de ces négociations, sur des thèmes allant de la négociation de traités à la résolution de différends ou impliquant des affaires de droit international, dans lesquelles la Suède était une partie, une tierce partie ou un médiateur. Voir également le point IV.

- 2005–2007 – Directeur, Chef des affaires de répression internationale, ministère de la Justice et de l'Intérieur.

Responsabilités bilatérales et multilatérales de la coopération constituant la base de la coopération judiciaire. Voir également le point b).

- 1996–2000 – Fonctionnaire de la Commission européenne responsable de la coopération judiciaire dans les affaires pénales.

---

2. Les fonctions ou missions exercées actuellement sont en caractères gras.

Représentant de la Commission dans le cadre de la création du Réseau judiciaire européen et de l'examen des capacités des pays candidats à participer à la coopération judiciaire en recourant à divers instruments, tout en respectant les critères de Copenhague (notamment les droits de l'homme). Voir également le point b).

*b. Description des activités juridiques non judiciaires*

Toutes les fonctions occupées depuis 1990 comprenaient des compétences de juriconsulte (2007 – 2012 exclusivement):

– **2012 – Directeur général, Conseil national de prévention de la criminalité, ministère de la Justice, Suède**

En qualité de directeur de cet organisme d'État, responsable des statistiques et recherches sur la criminalité pour le compte du gouvernement et du système judiciaire, j'ai mis en place un système durable de coopération trilatérale avec la Police nationale et le Service national de poursuites judiciaires au sein duquel les trois chefs de service déterminent les difficultés communes en matière d'enquête et de poursuites judiciaires, ainsi que des méthodes pour résoudre ces problèmes, fondées sur les éléments empiriques de mon organisation et des cadres juridiques pertinents. Voir également le point IV.

- 2007–2012 – Conseiller juridique principal en droit international, ministère des Affaires étrangères (Suède). Voir les points a) et IV.
- 2005–2007 – Directeur et responsable des affaires de répression internationale, ministère de la Justice et de l'Intérieur. Responsable de la participation de la Suède dans les opérations de répression internationales et de l'UE (répression bilatérale, EUROPOL, INTERPOL) et de la supervision des autorités nationales chargées de ces opérations, des processus législatifs améliorant les conditions de coopération de la police ainsi que de l'élaboration des conditions de participation de la Suède aux opérations de gestion des crises et de soutien de la paix (UE et UN).
- 2005 – Conseiller sur l'adhésion à l'UE, la justice et les affaires intérieures. Rôle de conseiller, dans le cadre d'un projet bilatéral entre la Croatie et la Suède concernant la stratégie d'adhésion à l'UE de la Croatie, dans le cadre des volets de la justice et des affaires intérieures du projet.
- 2004–2005 – Directeur des affaires européennes et conseiller juridique principal, Académie Folke Bernadotte. Création du cadre juridique de fonctionnement de ce nouvel organisme d'État, sous le MFA pour la formation et la coordination de la gestion des crises. Négociation réussie du premier financement de l'UE et élaboration de son programme de formation des juges dans les pays sortant de conflits. Voir également le point IV.
- 2001 – Conseiller dans le cadre de l'adhésion de l'UE, la justice et les affaires intérieures. Rôle de conseiller, dans le cadre d'un projet bilatéral entre la Lettonie et la Suède concernant la stratégie d'adhésion à l'UE de la Lettonie, pour les volets de la justice et des affaires intérieures du projet.
- 2000–2004 – Directeur des relations internationales et des affaires européennes, ministère de la Justice. Responsable de l'élaboration de la politique et de la dynamique de la présidence de l'UE auprès du ministère de la Justice. Gestion, conseil et négociation de la coopération européenne dans le domaine de la justice et des affaires intérieures.
- 1996–2000 – Administrateur, DG Justice et Affaires intérieures, Commission européenne, Bruxelles. Rédaction de la législation en respectant les obligations en matière de droits de l'homme de l'UE et des États membres, et examen des États candidats à l'UE en tenant compte de leur respect de l'état de droit et de leur capacité de coopération judiciaire. Voir également le point IV.
- 1994–1996 – Chef de la section consulaire, responsable des affaires politiques, ambassade de Suède à Kuala Lumpur. Responsable de la protection des droits consulaires des citoyens suédois et du suivi de la situation des droits de l'homme dans le pays hôte, notamment en liaison avec le HCR des Nations unies à propos des camps de réfugiés de la mer vietnamiens restants.
- 1991–1994 – Responsable des affaires politiques et juridiques, Mission permanente de la Suède à Genève. Les responsabilités portaient sur le respect du droit international humanitaire et du droit des réfugiés en temps de guerre (première guerre du Golfe et premières guerres dans les Balkans).

- 1990–1991 – 1<sup>er</sup> secrétaire au ministère des Affaires étrangères, Division du droit international. Formation diplomatique.
- 1987–1990 – Chargé de cours de droit à l'université (droit public), université d'Uppsala (Suède). Conférences, séminaires et élaboration de la documentation en cours.

#### IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

Les postes et activités ci-après comprenaient des responsabilités spécifiques en matière de droits de l'homme:

- **2017 – Membre du comité de direction, Agence des droits fondamentaux (FRA) de l'UE, Vienne.**

Formulation d'orientations destinées au directeur de la FRA, définition des priorités des travaux de l'agence, approbation de son budget et suivi de ses travaux, et rapport annuel sur les droits fondamentaux. Élu Président du Comité des affaires budgétaires du Conseil d'administration. Information des parties prenantes suédoises concernées à propos de la FRA et de ses activités.

- 2015 – 2016 – Expert dans le cadre d'un projet de recherche commandé par le Service de recherche parlementaire européen. Rédaction de propositions pour l'étude du Service de recherche parlementaire européen sur «Un mécanisme de l'Union européenne pour la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux» (PE 579.328).
- **2012 – Directeur général, Conseil national pour la prévention de la criminalité** – Depuis 2012, transformation des travaux du Conseil national (organisme public responsable des statistiques et de la recherche en matière de criminalité pour le compte du gouvernement et du système judiciaire), qui produit désormais des statistiques sur les motivations haineuses et les aspects liés au sexe des crimes signalés ; ses recherches comprennent des évaluations sur les conséquences des mesures de réforme du droit pénal, du point de vue de leur efficacité, mais aussi des droits.
- 2010–2013 – Observateur auprès du Comité des conseillers juridiques sur le droit international public (CAHDI) du Conseil de l'Europe dans le cadre des négociations sur l'adhésion de l'UE à la Convention européenne des droits de l'homme, au sein des groupes CDDH-UE et 47 +1. En tant qu'observateur désigné par le CAHDI pour suivre les négociations sur l'adhésion de l'UE à la CEDH, acquisition de connaissances approfondies sur les procédures et les méthodes de travail de la Cour, ainsi que sur ses difficultés et possibilités, mais avant tout sur tous les enjeux à venir après l'adhésion.
- 2008–2017 – Formateur dans le domaine du droit international, humanitaire et des droits de l'homme. Depuis le lancement de la mission de surveillance de l'UE en Géorgie («EUMM Georgia») en 2008, j'ai assuré la formation des observateurs par une présentation des aspects juridiques de leur mission, avant leur déploiement.
- 2007–2012 – Conseiller juridique principal en droit international, ministère des Affaires étrangères (Suède). Conseils en droit international et sur les aspects de droits de l'homme de diverses questions de politique étrangère concernant la Suède et l'UE, notamment la lutte contre le terrorisme, le statut du Kosovo, la guerre en Géorgie et l'intervention en Libye. Négociation (en 2008) du «document de Montreux sur les obligations juridiques pertinentes et les bonnes pratiques pour les États en ce qui concerne les opérations des entreprises militaires et de sécurité privées pendant les conflits armés», à la suite de l'affaire Blackwater, en soulignant le caractère non susceptible de dérogations de certains droits. Négociation du cadre juridique de l'UE du Comité d'examen des droits de la personne (2009) pour les violations présumées des droits de l'homme par EULEX Kosovo. Négociation, à l'occasion des sessions de la Sixième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, de l'insertion de références au statut de l'état de droit dans les affaires intérieures dans la résolution sur «L'état de droit aux niveaux national et international» (commençant par A/RES/63/128).
- 2004–2005 – Directeur des affaires de l'UE et conseiller juridique principal, Folke Bernadotte Academy. Dans le cadre de mon activité au sein de l'Académie Folke Bernadotte (organisme public de gestion des crises internationales), j'ai élaboré et dispensé une formation sur les droits de l'homme pour les missions déployées dans les Balkans occidentaux et en Irak, notamment dans le domaine du droit international relatif aux violations des droits de l'homme en temps de guerre ou en cas d'urgence, modules de formation qui ont été utilisés par plusieurs institutions de formation européennes.

- 1998–1999 – Rédaction de la communication de la Commission européenne intitulée «*Les victimes de la criminalité dans l'Union européenne. Réflexions sur les normes et mesures à prendre*» (COM (99) 349 final, 14 juillet 1999), qui fait un premier pas en intégrant des références aux recommandations du Conseil de l'Europe et aux résolutions des Nations unies sur les récents acquis et en présentant la protection des victimes d'un crime comme un droit et, inversement, une obligation en vertu de la législation de l'UE, concrétisée par la Décision-cadre 2001/220/JAI du Conseil du 15 mars 2001 relative au statut des victimes dans le cadre de procédures pénales (remplacée en 2012 par la Directive 2012/29/UE sur les victimes de la criminalité).
- 1996–2009 – Missions de la Commission européenne et de son Bureau d'assistance technique et d'échange d'informations (TAIEX), en qualité d'expert et d'instructeur concernant les projets et processus législatifs des États membres et pays candidats en Europe, dans le cadre des stratégies de l'UE pour la mise en œuvre des critères de Copenhague. Les projets et processus législatifs concernaient la coopération judiciaire, l'interface entre le droit national et le droit pénal, l'état de droit à titre de norme de législation et du gouvernement ainsi que la lutte contre la criminalité dans un environnement numérique.
- 1996–2000 – Secrétaire exécutif du Programme CE GROTIUS (programme de subvention des projets des États membres de l'UE, encourageant la coopération judiciaire et la connaissance réciproque des systèmes juridiques respectifs ; réf. 96/636/JAI du 28 octobre 1996). Pendant les quatre années, plus de cent projets différents ont été entrepris pour renforcer la coopération judiciaire en Europe, dans le respect intégral des droits de l'homme. Certains projets, comme la série de réunions du Réseau judiciaire européen et les conférences EUROJUST, ont, en leur temps, abouti à la mise en place d'institutions européennes tandis que d'autres projets, comme la proposition Eurobail, justice en ligne (eJustice), ont influencé les propositions législatives futures de l'UE.

## V. Activités publiques

### a. Postes dans la fonction publique

- **2018 – Membre du Conseil consultatif, Agence suédoise sur l'égalité des genres**
- **2017 – Membre du comité directeur, Agence européenne des droits fondamentaux, Vienne**
- **2015 – Membre du Conseil, Centre de recherches en criminologie scandinave**
- 2013–2015 – Président de la Commission gouvernementale sur la cybersécurité. Présentation d'une proposition de loi sur des mesures stratégiques de renforcement de la cybersécurité (SOU 2015:23) et de réception de messages d'urgence publiques par la téléphonie mobile (SOU 2014:92)
- **2012 – Membre du conseil, Conseil international consultatif pour le programme exécutif de police fondé sur des éléments probants, université de Cambridge**
- **2012 – Membre du conseil, Conseil consultatif de l'Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance (HEUNI), Helsinki**
- **2012 – Membre du conseil, Fondation du Prix de Stockholm de criminologie**
- 2012–2016 – Membre du Conseil consultatif de l'Académie Folke Bernadotte, Suède
- 2009 – Président du groupe du Conseil de l'UE sur le droit international/la Cour pénale internationale (CPI)
- 2010–2012 – Expert de commission gouvernementale. Rédaction des propositions législatives sur la mobilisation des ressources internationales destinées aux opérations d'urgence en Suède (SOU 2012:29).
- 2009 – Expert de commission gouvernementale. Rédaction de propositions législatives sur les dispositions de droit pénal relatives aux ressortissants suédois qui participent à des missions internationales (SOU 2009:76).
- 2007–2012 – Membre, Commission d'État sur le droit international, Stockholm
- 2007–2012 – Délégué auprès de l'Assemblée des États Parties à la Cour pénale internationale (CPI)

- 2007–2012 – Délégué auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies, Sixième commission (questions juridiques)
- 2007–2012 – Délégué auprès du groupe du Conseil européen sur le droit international/la Cour pénale internationale (CPI)
- 2002 – Membre de la Commission d'État pour la création de l'Académie Bernadotte
- 2002 – Délégué auprès du Comité chargé des aspects civils de la gestion des crises (CIVCOM) du Conseil de l'UE
- 2001 – Président du groupe multidisciplinaire sur la criminalité organisée de l'UE
- 1999 – Représentant de la Commission européenne au Sommet des jeunes dirigeants pour la Fondation Asie-Europe

*b. Mandats électifs*

Néant

*c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique*

Néant

**VI. Autres activités**

- **2017 – Membre de l'Académie royale suédoise des sciences de la guerre**
- **2017 – Membre du Comité consultatif de rédaction du «Cambridge Journal of Evidence-Based Policing»**
- **2012 – Membre du jury du prix de l'Association suédoise de prévention des vols**
- **2012 – Comité de rédaction, partie consacrée aux droits de l'homme de Europarättslig Tidskrift (Revue de droit européen)**
- 2008–2010 – Membre du conseil de l'Institut suédois de droit international humanitaire, Stockholm
- **2008 – Membre du Comité de rédaction de la revue «Hague Journal on the Rule of Law»**
- 2007–2012 – Membre du conseil de l'Institut suédois de droit international, Uppsala
- 2007 – Obtention du prix von Bahr récompensant la qualité de la thèse de doctorat, Uppsala
- 2005–2007 – Président du projet de la Commission européenne pour la formation aux aspects civils de la gestion des crises
- 2004–2012 – Membre du conseil et avocat général, Association du Prix de Stockholm de criminologie
- 1996–2000 – Membre du comité de sélection des stages à la Commission européenne, Bruxelles
- 1994–1996 – Secrétaire exécutif du Fonds suédois-malais pour l'octroi de bourses, Kuala Lumpur
- 1991 – Obtention du Prix de l'innovation du ministère des Affaires étrangères
- 1986–1990 – Membre du Conseil de l'Association des Nations Unies, Uppsala

**VII. Travaux et publications**

- "Can the EU Protect its Fundamental Values?" in *Europaperspektiv* 2018 (Sw.), Stockholm 2018.
- "Crisis, authorities and the law: crisis management on the fringes of law" (book, in Sw., with Bergling, P., et al) 2015
- "The Rule of Law in Times of Financial Crises: How EU Rule of Law Correlates with the Market" in *Scandinavian Studies in Law*, Stockholm (vol. 60, 2015)
- "The EU Commission Defines the Rule of Law and a Mechanism for applying it inside the EU" in *Europarättslig Tidskrift* (vol. 3, 2014)

- “No Exceptions without Rules – Constitutional Emergency Law and Sweden” (article, in Sw.) in *Vänbok till Sten Heckscher* (Hirschfeldt, J., ed.), Uppsala, 2012
- “Complementarity, Local Ownership and Justice Sector Assistance in Future Legal and Justice Strategies” (article) in *Law and Justice: A Strategy Perspective* (Muller, S. and Zouridis, S., eds.) the Hague 2012
- “Computer-related Crime” (chapter) in *Cyber Law in Sweden* (part of International Encyclopaedia of Cyber Law) Wolters Kluwer 2011.
- “Strasbourg + Luxemburg = true? – EU accession to the European Convention on Human Rights”, (article, in Sw.) in *Europarättslig Tidskrift* (Journal on European Law) (vol. 4, 2011)
- “Rule of Law in Public Administration: Problems and Ways Ahead in Post-Conflict Peace-Building” (article, with Bergling, P. and Zajac-Sannerholm, R.) in *the Hague Journal on the Rule of Law*, the Hague (vol. 2, 2010)
- “The Rule of Law and the European Union”, doctoral dissertation, published by Iustus Förlag AB In this dissertation I analyse the way in which the EU, in different policy areas, refer to and act on references to the rule of law, often linked to systemic human rights violations. (Cf. the 2009 rule of law report by the Venice Commission, cf. CDL-AD (2011)003rev footnote 6 et seq.)

### VIII. Langues

Langues	Lu			Écrit			Parlé		
	Très bien	Bien	Assez bien	Très bien	Bien	Assez bien	Très bien	Bien	Assez bien
<b>a. Première langue:</b>									
– Suédois	<b>X</b>			<b>X</b>			<b>X</b>		
<b>b. Langues officielles:</b>									
– Anglais	<b>X</b>			<b>X</b>			<b>X</b>		
– Français		<b>X</b>				<b>X</b>		<b>X</b>	
<b>c. Autres langues:</b>									
– Allemand		<b>X</b>				<b>X</b>			<b>X</b>

**IX. Au cas où vous n’auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans une langue officielle [seconde langue], veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.**

Je confirme.

### X. Autres éléments pertinents

J’ai accompli toutes mes obligations de service national.

**XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu juge à la Cour.**

Je confirme.